

Découvrez l'histoire des **femmes du Nord de l'Ontario** sur le site *Les femmes de la Route 11 : les Elles du Nord*. Plus de 100 profils de femmes francophones du Nord de l'Ontario qui se distinguent dans leur secteur d'activité (politique, éducation, culture, théâtre, francophonie, sport...) y sont affichés. Vous pouvez soumettre une idée de profil au <http://femmesdelaroute11.wordpress.com>

L'École secondaire publique **Odysée de North Bay** accueillera le tournoi franco-ontarien de ballon-volant des 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> du 11 au 13 avril. Info : [www.francovolley2013.ca](http://www.francovolley2013.ca).

Le **symposium francophone** de la FCE aura lieu à Moncton les 2 et 3 mai. *Célébrons nos progrès, assurons notre succès* vous propose des ateliers et des conférences sur l'enseignement francophone en milieu minoritaire. Une excellente façon de profiter de vos 1 000 \$ du Fonds de perfectionnement professionnel! Info : [www.ctf-fce.ca](http://www.ctf-fce.ca).

Les anciennes et anciens élèves et membres du personnel sont invités à s'inscrire au [www.saintcharlesgarnier.ca](http://www.saintcharlesgarnier.ca) afin de célébrer le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'**école secondaire catholique Saint-Charles-Garnier de Whitby**. Les festivités auront lieu du 23 au 26 mai 2013.

La retraite, ça se prépare! L'organisme **Les enseignantes et les enseignants retraités de l'Ontario** vous invite à un atelier pour mieux comprendre vos options santé et voyages, vos rentes et votre planification financière. Le **9 mai** à Casselman. Info : [www.estario.ca](http://www.estario.ca) ou [mariom@rogers.com](mailto:mariom@rogers.com).



Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens

Numéro 660

Le 1<sup>er</sup> mars 2013



« **Le gouvernement élargira la disponibilité des programmes d'études au palier postsecondaire dans le Centre-Sud-Ouest de l'Ontario.** »

## Le postsecondaire en français d'un bout à l'autre de la province?

Une agréable surprise s'est glissée dans le discours du trône du 18 février : le gouvernement a écrit noir sur blanc qu'il a l'intention de « veiller à ce que la culture et les contributions de notre communauté francophone soient reconnues et célébrées. C'est pourquoi il élargira la disponibilité des programmes d'études au palier postsecondaire dans le Centre-Sud-Ouest de l'Ontario. »

Ces quelques mots viennent de relancer le rêve que nous, francophones, avons depuis longtemps : que l'ensemble de la province soit bien desservi pour les études postsecondaires en français. En matière d'éducation, nous avons parcouru bien du chemin pour faire reconnaître nos droits. La base est solide, nos écoles élémentaires et secondaires fournissent un enseignement de grande qualité à une clientèle qui décide de faire ses premiers pas dans la vie en français.

À la fin du secondaire, nos jeunes ont plusieurs choix pour leurs études secondaires en français ou en français et en anglais : l'Université d'Ottawa, l'Université Laurentienne à Sudbury, le Collège universitaire Glendon de l'Université York, le Collège universitaire de Hearst, La Cité collégiale d'Ottawa ou le Collège Boréal de Sudbury. Mais il n'existe aucune option pour les jeunes du Centre-Sud-Ouest qui désirent rester dans leur région, ce qui les force soit à un exil souvent involontaire, soit à poursuivre leurs études en anglais.

J'ai eu l'occasion de m'entretenir récemment avec quelques membres de l'Assemblée législative de l'Ontario. Ces conversations m'ont permis de croire qu'il existe une réelle volonté politique de créer un nouvel établissement postsecondaire francophone. Nous sommes loin du but, certes, mais il suffit d'un point de départ pour enclencher le processus. Il reste maintenant à attendre le budget d'avril pour voir si les intentions de la première ministre Kathleen Wynne se concrétisent. Pourra-t-on un jour poser les bases d'un projet de construction et parler financement?

En terminant, le 8 mars célèbre les progrès de l'égalité. Bonne Journée internationale de la femme!

Le président,

Carol Jolin

## Le droit d'auteur et le personnel enseignant

Les enseignantes et les enseignants passent un temps fou à chercher des ressources pour leurs élèves. Mais qu'en est-il du droit d'auteur pour toutes ces ressources? Par exemple, a-t-on le droit de faire des copies pour les tests et les examens? A-t-on le droit de montrer des émissions de télévision aux élèves? Dans les deux cas, la réponse est oui, mais si vous hésitez, mieux vaut connaître les faits. La Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE) vient de publier un court document sur le sujet, disponible sur le site de l'AEFO au [www.aefo.on.ca](http://www.aefo.on.ca) sous *Documents/Conseils et appui*.

# Conseil d'administration et 74<sup>e</sup> Assemblée annuelle



Sophie Beaulieu, de la firme Marcil Lavallée, présente le rapport des états financiers lors de l'Assemblée annuelle.

Une quarantaine de membres, dont des représentantes et représentants de chaque unité locale de l'AEFO, se sont réunis à Ottawa le 9 février pour la deuxième des trois réunions régulières du conseil d'administration de l'AEFO prévues pour 2012-2013.

## Conseil d'administration

Lors de la réunion, un code de conduite des administratrices et administrateurs de l'AEFO a été adopté. Ce code comporte quelques mises à jour et un renforcement de la section sur les conflits d'intérêt. Ce document était en préparation depuis presque un an.

De plus, la direction générale a reçu le mandat d'évaluer les besoins en matière de libération des

présidences d'unité et faire des recommandations sur la grille de rémunération, afin que toutes les présidences reçoivent des honoraires équitables. Un rapport à cet égard est attendu à la rencontre du conseil d'administration de juin.

Enfin, François Boudrias a été élu conseiller au comité exécutif lors de cette rencontre du CA. Un autre poste sera comblé d'ici la fin mars par voie électronique.

## Assemblée annuelle

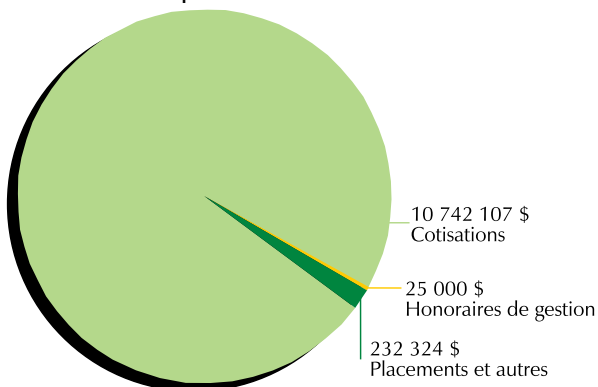
Lors de l'Assemblée, un rapport portant sur les dossiers et les programmes budgétaires de l'AEFO, a été présenté. Les états financiers non consolidés pour l'année financière se terminant le 31 août 2013 ont aussi été adoptés. Le rapport des faits saillants est disponible au [www.aefo.on.ca](http://www.aefo.on.ca) sous Publications de l'AEFO/Rapports/Rapport annuel 2011-2012.

## Votre cotisation à l'œuvre

### États financiers non consolidés de l'AEFO 2011-2012

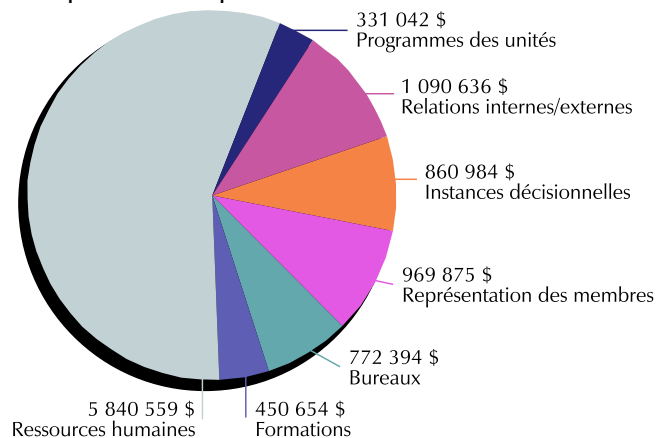
Conformément aux obligations corporatives de l'AEFO, l'Assemblée annuelle a eu lieu dans le cadre de la réunion du conseil d'administration, le samedi 9 février, à Ottawa. Les états financiers non consolidés pour 2011-2012 y ont été présentés. Voici un aperçu de la situation financière de l'AEFO.

#### Revenus d'opération



Total des revenus : 10 999 431 \$  
Excédent de revenus sur les dépenses : 683 287 \$

#### Dépenses d'opération



Total des dépenses : 10 316 144 \$

## Le Fonds d'administration de l'AEFO

La cotisation de base (1,7%) est versée dans le Fonds d'administration de l'AEFO, qui regroupe 7 programmes :

- Instances décisionnelles
- Représentation des membres
- Bureaux
- Formations
- Ressources humaines
- Programmes des unités
- Relations internes/externes

Si vous voulez une copie détaillée des états financiers, communiquez avec Anne Fuller du bureau provincial : [afuller@aefo.on.ca](mailto:afuller@aefo.on.ca).

# Journée internationale de la femme

8 mars  
2013

## Politique : il y a encore de la place pour les femmes

Il y a 10 ans, la participation politique des femmes était peu visible au Canada : aucune province n'avait de femme à la tête de son gouvernement. De nos jours, des femmes occupent le plus haut poste politique dans cinq provinces et un territoire au Canada, et dirigent les destinées de 87 % de la population du pays. Outre Kathleen Wynne, il y a désormais une femme première ministre au territoire du Nunavut, ainsi qu'au Québec, en Colombie-Britannique, à Terre-Neuve et Labrador et en Alberta. Cela dit, seulement 28 % des sièges de l'Assemblée législative sont détenus par des femmes.

La culture syndicale reste patriarcale : ce sont souvent des hommes qui gèrent, qui occupent les postes de représentation, qui prennent la parole... Malgré cela, à l'AEFO, de nombreuses femmes occupent un poste de responsabilité. Et pour la première fois de son histoire, c'est une femme, Claudia Guidolin, qui est directrice générale adjointe de l'AEFO.

## Les femmes à l'AEFO

(février 2013)

76 %	Femmes membres
62 %	Responsables de dossiers au bureau provincial
56 %	Présidentes d'unité
50 %	Comité exécutif provincial
42 %	Agentes d'unité
42 %	Conseil d'administration provincial

## Le leadership au féminin – ça nous touche!

Que l'on se considère ou non féministe, il faut avouer que notre société a encore des progrès à faire en matière d'équité. Les syndicats d'enseignement au Canada en sont bien conscients, et la plupart ont un comité pour l'avancement de l'égalité des femmes. L'AEFO ne fait pas exception. Le comité de consultation sur le leadership féminin (CCLF) – anciennement le comité consultatif sur la condition des femmes - existe depuis de nombreuses années. Son mandat est clair : trouver des façons de permettre à un plus grand nombre de femmes de participer aux activités de l'AEFO et d'accéder à des postes de responsabilité, entre autres en conseillant le comité exécutif de l'AEFO sur l'engagement syndical des femmes et en planifiant des éléments d'activités et des programmes en lien avec la Déclaration des femmes de l'AEFO.

Pour plus d'information sur le CCLF, contactez Maureen Davis au bureau provincial : [mdavis@aefo.on.ca](mailto:mdavis@aefo.on.ca).

*Même les hommes  
les plus puissants ne  
peuvent pas nous  
donner le pouvoir. Nous  
devons nous l'arroger.  
Il faut donc passer à  
l'action, sans attendre  
passivement que des  
hommes ou même  
d'autres femmes nous  
disent ce que nous  
devons faire. »*

*Gloria Steinem*



# Quels sont mes droits?

**Je viens de me casser la jambe. Mon employeur veut communiquer avec mon médecin pour établir quels accommodements me conviendraient pendant mes heures de travail. En a-t-il le droit?**

L'employeur ne devrait pas avoir accès à vos rapports médicaux ou à votre médecin sans votre consentement. Par contre, l'employeur a le droit de connaître vos capacités fonctionnelles, tant pour votre rétablissement que pour pourvoir à son devoir de vous accommoder. Consultez votre convention collective ou votre unité afin de savoir quels sont les droits de l'employeur en ce qui concerne les informations médicales requises pour un dossier d'accommodement.

Si votre employeur insiste, alléguant que vos accommodements dépendent de la réponse du médecin, l'AEFO vous conseille de contacter votre unité. Avec la présence de votre représentante syndicale ou de votre représentant syndical, vous pourriez alors demander à l'employeur les renseignements recherchés, par écrit. Vous devrez ensuite acheminer ces questions à votre médecin, et faire parvenir ses réponses à votre employeur. N'oubliez pas d'en garder une copie.

Selon le Code des droits de la personne, votre employeur doit vous accommoder si votre condition médicale l'exige. Assurez-vous d'obtenir des accommodements qui vous faciliteront le travail, de façon satisfaisante. La présence syndicale est importante dans de telles rencontres. N'hésitez pas à vous en prévaloir.

Enfin, si votre employeur a déjà contacté votre médecin sans votre permission, communiquez immédiatement avec votre agente ou votre agent d'unité.

## Un pilier de la francophonie ontarienne disparaît subitement

Claudette Boyer, décédée le 17 février à Ottawa, était une enseignante connue de plusieurs. Militante, mère de trois enfants et femme politique hors pair, elle a œuvré dans le milieu enseignant pendant une trentaine d'années.

Son engagement syndical et communautaire date de son adolescence. Elle a été déléguée syndicale puis présidente de son unité locale avant de siéger au comité exécutif de l'AEFO provinciale, de 1992 à 1995.

Grande défenseuse de la cause francophone en Ontario, Claudette a été la première femme francophone élue à Queen's Park en 2001 en tant que députée libérale d'Ottawa-Vanier. Elle a cumulé diverses fonctions auprès de dizaines d'organismes franco-ontariens et franco-canadiens. Retraitée de l'enseignement, elle était directrice générale de l'Association canadienne-française d'Ottawa (ACFO) depuis 2007.

L'AEFO offre ses condoléances à la famille et aux proches de Claudette.



## Une des nôtres à l'honneur

*Carole Myre, directrice du centre d'excellence artistique de l'école secondaire De La Salle (unité 59), a reçu le Prix de l'intervenante en éducation de l'année.*



À l'invitation de l'ACFO d'Ottawa, la communauté francophone se rassemble chaque année au mois de février pour souligner ses meilleurs éléments lors de la remise des Prix Bernard-Grandmaître. Cinq prix prestigieux sont remis à des citoyennes et des citoyens engagés provenant de tous les milieux. Carole Myre a reçu le Prix de l'intervenante en éducation de l'année.

En plus de ses talents artistiques, Carole est une organisatrice et une rassembleuse remarquable. Elle anime régulièrement des ateliers en leadership pour développer l'estime et la confiance des élèves du secondaire et les préparer à s'outiller pour la vie. Carole a aussi signé la mise en scène de l'Écho d'un peuple.

## C'est parti pour deux membres de l'AEFO!

Cet été, 51 membres du personnel enseignant au Canada, dont deux de l'AEFO, participeront bénévolement au Projet outre-mer de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE). L'expérience leur donnera l'occasion d'animer des ateliers de formation, en partenariat avec les organisations syndicales hôtes.

Nathalie Ladouceur (unité 65) se rendra au Togo où elle pourra mettre à profit l'expérience qu'elle a acquise lors de ses quatre séjours en Haïti et son engagement communautaire auprès, notamment, de l'ACFO de Prescott et de Russell et de l'Assemblée de la francophonie (AFO).

Gabrielle Lemieux (unité 57) partira pour la Guinée. Son ouverture d'esprit, son dynamisme, ainsi que les compétences en leadership qu'elle a développées en travaillant auprès de la FESFO et de l'AEFO, seront mises à contribution.



*Nathalie Ladouceur (à g.) et Gabrielle Lemieux (à d.) offriront cet été de la formation pédagogique à des collègues de pays en voie de développement.*



Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens

1420, place Blair, pièce 801, Ottawa ON K1J 9L8  
Tél. : 613 244-2336, 1 800 267-4217  
Télec. : 613 563-7718, 1 888 609-7718  
Courriel : aefo@aefo.on.ca Site Web : www.aefo.on.ca



L'En Bref est un bulletin bimensuel publié par l'AEFO.  
Tirage : 9 800 ISSN 0714-5578